



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division de l'Encadrement et des Personnels
Administratifs et Techniques

DIEPAT/23-966-1512 du 08/05/2023

**APPEL A CANDIDATURES - RESPONSABLE DU DEPARTEMENT ACCOMPAGNEMENT DE
PROXIMITE - DIRECTION INTERACADEMIQUE DES SYSTEMES D'INFORMATION DES
ACADEMIES D'AIX-MARSEILLE ET DE NICE**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels de catégories A

Dossier suivi par : M. GENESTOUX - Chef de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr - Tel
: secrétariat de division : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le poste suivant est vacant.

- Responsable du département accompagnement de proximité, direction interacadémique des systèmes d'information des académies d'Aix-Marseille et de Nice
Le poste est localisé à Aix en Provence, rectorat de l'académie Aix-Marseille
Ce poste a fait également l'objet d'une publication sur la PEP.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature, au plus tard le 26 mai 2023 par voie électronique à :

ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Les candidatures devront impérativement être envoyées sous couvert de la voie hiérarchique et être assorties :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- du dernier arrêté de changement d'échelon
- de la copie des 3 derniers entretiens professionnels
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Fiche de poste

Responsable du département accompagnement de proximité

Direction interacadémique des systèmes d'information des académies d'Aix-Marseille et de Nice

Fonction :	Responsable du département accompagnement de proximité de la direction interacadémique des systèmes d'information des académies d'Aix-Marseille et de Nice	
Catégorie :	A : Ingénieur de de recherche (ITRF) ou contractuels / quotité de travail (100 %)	
Régime indemnitaire :	RIFSEEP Groupe 1 (IFSE annuelle 23 500 €)	
Localisation :	Lieu	Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille Place Lucien Paye 13100 Aix en Provence
	Service	Direction Interacadémique des Systèmes d'Information (DIASI)
	Contact	04.42.91.74.55 – ce.diasi@region.academique-paca.fr

Contexte de la Direction Inter-Académique des Systèmes d'Information (DIASI)

La Direction Inter académique des Systèmes d'Information (DIASI) de la région académique Provence-Alpes Côte d'Azur a été créée au mois de mars 2020.

Placée sous l'autorité fonctionnelle des recteurs des deux académies et sous l'autorité hiérarchique du recteur de l'académie d'Aix-Marseille, la DIASI rassemble 180 ingénieurs et techniciens (ITRF) répartis sur plusieurs sites de l'académie d'Aix-Marseille et de Nice (rectorats, DSDEN et annexes). Elle est composée de trois départements et de dix-huit pôles (bureaux) pour les missions inter académiques ainsi que de quatre départements pour les missions nationales.

Elle déploie les applicatifs et outils métier délivrés par l'administration centrale, développe les services numériques commandés par les autorités de la région académique et accompagne les usages du système d'information dans les domaines fonctionnels suivants :

- ✓ Environnement numérique de travail des agents administratifs ;
- ✓ Préparation de la rentrée scolaire ;
- ✓ Gestion RH, paie, mouvements ;
- ✓ Gestion des moyens ;
- ✓ Gestion financière ;
- ✓ Examens et concours ;
- ✓ Pilotage académique ;
- ✓ Numérique éducatif ;
- ✓ Téléservices pour les usagers de l'éducation nationale.

La DIASI met en place la politique nationale de sécurisation des systèmes d'information et de leurs données en liaison avec les DPD et les RSSI nationaux et académiques.

La DIASI intègre une équipe études et développement inter académique permettant de réaliser des applications informatiques à la demande des autorités académiques ou des divisions métier de la Région académique.

En favorisant la mutualisation des applications et des outils utilisés par les services métiers, la DIASI est un levier pour la modernisation et l'alignement des métiers dans les académies d'Aix-Marseille et Nice.

Les missions nationales, installées dans une annexe du Rectorat d'Aix-Marseille, (CRT Hébergement, Pôle National SSI, SIRH développement, IRH Intégration) sont rattachées fonctionnellement à la Direction du Numérique pour l'Éducation et au service de modernisation des systèmes d'information des ressources humaines du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Contexte du Département Accompagnement de Proximité

Placé sous l'autorité directe de la direction interacadémique des systèmes d'information, le département accompagnement de proximité prend en charge les activités de « front office », en relation directe avec les utilisateurs du système d'information des services administratifs et des établissements scolaires.

Il reçoit et traite les demandes d'intervention provenant des utilisateurs. Si la demande ne peut être résolue par les équipes du département, elle est transmise aux autres équipes du DIASI ou vers les partenaires externes. La plupart des demandes d'interventions simples se règlent dans ce département, en agissant directement auprès de l'utilisateur.

Ces équipes sont en contact direct avec les utilisateurs présents dans les services administratifs et dans les établissements scolaires. Les pôles sont organisés de manière géographique pour mailler la présence de la DIASI sur tout le territoire. Les interventions directes dans les services administratifs concernent l'accompagnement bureautique de proximité (fourniture et dépannage de matériel, formations aux outils techniques – téléphonie, visioconférence -).

Les interventions directes dans les établissements scolaires concernent l'exploitation des infrastructures informatiques et des postes de travail dans les EPLE.

Le Département Accompagnement de Proximité est composé des pôles suivants :

- ✓ Le pôle « SIA Alpin », implanté dans la DSDEN des Alpes de Haute Provence et dans la DSDEN des Hautes Alpes ;
- ✓ Le pôle « SIA 13 », implanté dans la DSDEN des Bouches du Rhône ;
- ✓ Les pôles « SIA06 ouest » et « SIA06 est » implantés dans les établissements scolaires des Alpes-Maritimes ;
- ✓ Le pôle « SIA 83 » implanté dans la DSDEN du Var ;
- ✓ Le pôle « SIA 84 » implanté dans la DSDEN du Vaucluse ;
- ✓ Le pôle « Rectorat Aix-Marseille » implanté au rectorat d'Aix-Marseille ;
- ✓ Le pôle « Rectorat Nice » implanté au rectorat de Nice.

Activités principales du responsable du Département Accompagnement de Proximité

Pilotage et coordination des activités des pôles du département accompagnement de proximité :

- Organiser le fonctionnement général du département ;
- Valider le fonctionnement des différents pôles du département ;
- Encadrer directement les responsables des pôles du département et indirectement les personnels du département ;
- Assister la direction dans les choix stratégiques et la feuille de route de la DIASI ;
- Définir, mettre en place et suivre les indicateurs de pilotages du département ;
- Assurer la cohésion des activités du département en lien avec les autres responsables de départements et les délégués de la DIASI ;
- Rendre compte précisément à la direction, alerter.

Accompagner la transformation de la DIASI

- Accompagner les responsables de pôles et les agents du département dans les enjeux de transformation de la DIASI ;
- Garantir la cohérence de l'activité au sein des entités réparties sur le territoire des académies d'Aix-Marseille et Nice ;
- Aligner les pratiques des informaticiens, proposer et mettre en œuvre les outils et les processus de travail favorables à l'alignement des équipes des différents sites ;
- Être moteur dans la réalisation des chantiers structurants, nécessaires à la transformation.

Principaux chantiers de transformation à organiser et coordonner :

- Accompagner les collectivités dans la prise en charge de l'exploitation et la maintenance des infrastructures informatiques des EPLE (loi de refondation de l'école de juillet 2013) ;
- Aligner l'offre de service de livraison de matériel et de dépannage de matériel informatique individuel des personnels soutenus par la région académique ;
- Mettre en place et normaliser un support de niveau 1 des utilisateurs, en établissant un modèle cohérent sur l'ensemble du périmètre de la DIASI et le faire évoluer vers de nouveaux modes d'accompagnement (accompagnement par les pairs, forums, listes de diffusion, etc.) ;
- Moderniser les plateformes d'accompagnement et la mise en place de la gestion d'un réseau permettant la collaboration par les pairs ;
- Améliorer le temps de prise en charge des demandes d'intervention.

Spécificités du poste

- Le poste nécessite des déplacements fréquents sur les différents sites d'Aix-Marseille et de Nice (rectorats et DSDEN de la région académique).
- Le poste peut être soumis à des astreintes hors heures ouvrées ou à des permanences en période de congés des personnels de la région académique.

Groupe de Fonctions RIFSEEP ITRF BAP E

Le poste de Chef du département accompagnement de proximité est dans placé dans le groupe 1 :

- Fonctions à très haute responsabilité et/ou stratégiques
- Fonctions d'encadrement supérieur et/ou de management stratégique
- Fonctions de haute expertise et/ou hautement spécialisées

Compétences / connaissances requises

Connaissances principales :

- Connaissance approfondie du fonctionnement du ministère de l'éducation nationale, des services académiques et des établissements scolaires
- Aptitude à encadrer un service d'ingénierie informatique composé d'ingénieurs de catégorie A et de techniciens de catégorie B
- Expertise technique dans les domaines liés aux infrastructures informatiques (téléphonie, réseau, cloud, systèmes d'information...)
- Connaissance des marchés publics et de la chaîne budgétaire et comptable de l'État, en service déconcentré

Savoir-faire :

- Encadrer / Animer une équipe
- Pilotage de projets
- Capacité rédactionnelle
- Veille technologique

Savoir être :

- Sens de l'initiative / Autonomie
- Créativité / Sens de l'innovation
- Capacité à organiser
- Sens du service / Loyauté
- Travail en équipe
- Rigueur
- Dynamisme

Informations complémentaires

Les dossiers de candidature, constitués d'une lettre de motivation, d'un CV, du dernier arrêté de promotion et des deux derniers rapports d'entretien professionnel, seront transmis à : ce.diasi@region.academique-paca.fr

Date de vacance de l'emploi : 02/05/2023

Date de début de publication : 08/05/2023

Date de fin de publication : 26/05/2023

Dossier suivi par :
M. Pierre Colonna d'Istria – Directeur inter académique des systèmes d'information de la région académique PACA
pierre.colonna-d-istria@region.academique-paca.fr
M. Christophe Chouraki – Directeur inter académique adjoint des systèmes d'information de la région académique PACA
christophe.chouraki@region.academique-paca.fr